

IPO

Les introductions en Bourse devraient être portées par les candidats de petite taille

Les conditions actuelles de marché militent pour UNE MULTIPLICATION À VENIR DES IPO. Les mesures annoncées pour relancer l'attractivité d'Alternext devraient favoriser l'arrivée de PME.

PPR AURAIT-IL LANCÉ LA MODE en annonçant au début du mois l'introduction de sa filiale CFAO ? La question se pose alors que les opérations du genre se multiplient depuis. Dernièrement, la société Weya et le joaillier chinois Mayinlay ont fait leur entrée sur la place parisienne. De son côté, PartnerRe, réassureur coté sur le Nyse, a fait lui aussi part de son intention de se faire coter à Paris.

Ces quatre opérations semblent préfigurer l'amorce d'un mouvement qui devrait aller en s'amplifiant ces prochains mois. C'est ce que laisse entendre Yannick Petit, président d'Allegra Finance, société spécialisée dans les introductions boursières. Pour ce dernier, certaines conditions sont désormais réunies pour voir le marché s'ouvrir à de nouveaux entrants. À commencer par le redémarrage des IPO outre-Atlantiques. Alors que l'année est encore loin d'être terminée, 37 introductions ont déjà été recensées aux États-Unis sur le Nyse et le Nasdaq, à quelques

encablures des 43 réalisées sur l'ensemble de l'année 2008. Un chiffre qui devrait, de toute évidence, être dépassé, sachant que 10 opérations sont prévues dans les deux prochaines semaines sur cette zone.

■ SCÉNARIO FAVORABLE

Yannick Petit fait également valoir que « les investisseurs en capital, faute de pouvoir réaliser des montages LBO rendus difficiles par la raréfaction des financements bancaires pourraient se tourner vers la Bourse, avec pour corollaire naturel une sortie dans douze à vingt-quatre mois de leurs entreprises en portefeuille en cas de reprise continue des marchés boursiers ».

37

C'est le nombre d'introductions réalisées depuis le début de l'année, contre 43 en 2008.

Dans l'ensemble, c'est surtout le rebond des indices qui milite en faveur d'un scénario de reprise des introductions. D'autant que jusqu'ici celui-ci a surtout favorisé les indices small et mid cap et devrait inciter les petites et moyennes entreprises, particulièrement échaudées par la crise du crédit, à se tourner vers les marchés d'actions. Le mouvement sera assurément favorisé par les mesures prises récemment par Bercy pour relancer l'attractivité du marché Alternext en allégeant notamment les procédures d'admission.

Depuis le début de l'année, seules deux entreprises se sont introduites sur ce marché, loin des 18 opérations que compte la place concurrente britannique, l'AIM. En termes de montants, l'écart s'apparente à un gouffre abyssal si l'on sait qu'un total de 380 millions d'euros ont été levés sur l'AIM depuis le début de l'année contre seulement 5 millions d'euros sur Alternext. GAËL VAUTRIN

LA CHINE INAUGURE SON NASDAQ

C'est aujourd'hui que doit être inauguré à Shenzhen le nouveau marché chinois baptisé « Chinext », dédié à des PME innovantes et dynamiques. Selon le règlement, ces entreprises, plus petites que celles du premier marché, devront avoir réalisé un bénéfice d'au moins un million d'euros sur les deux années précédentes, et détenir un minimum de 2 millions d'euros d'actifs. À l'issue de la cérémonie d'aujourd'hui, les 28 sociétés qui se sont portées candidates verront leur cas réexaminé. Le premier jour de cotation sera le 30 octobre. À cette occasion, les risques liés à une spéculation excessive seront limités par un blocage des ventes et achats d'actions en cas de chute ou de hausse supérieure à 80 % du prix initial. M. B.